



ACCUEIL EN SOIRÉE - PÉRIODE SCOLAIRE à GENLIS
AUTORISATION PARENTALE ANNUELLE
(valable du 04 septembre 2026 au 02 juillet 2027)

Je soussigné(e) Mme/Mr.....
autorise ma fille – mon fils.....
à participer à l'accueil du soir, mis en place les vendredis par les Espaces Jeunes de la
Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.
Les lieux d'accueil sont situés à :
l'Espace Jeunes situé 14 rue du Jura à AISEREY
l'Espace Jeunes situé 12, rue de Franche-Comté à GENLIS, (changement d'adresse mi-
novembre 2026)
L'accueil est gratuit, sauf sortie exceptionnelle.

☐ **Mon enfant a entre 11 et 13 ans.**

Il arrivera avant 17h30 et restera **obligatoirement** à l'accueil jusqu'à 19h30.
Les horaires sont de 17h00 à 19h30.

La responsabilité de la structure débute au moment où l'animateur inscrit le jeune sur la feuille
de présence. Elle cesse à partir de 19h30 lorsque le jeune quitte la structure par ses propres
moyens.

☐ **Mon enfant a plus de 14 ans.**

Il viendra en accueil libre durant la période d'ouverture soit le mardi ou le vendredi de 17h00 à
21h30.

La responsabilité de la structure débute au moment où l'animateur inscrit le jeune sur la feuille
de présence. Elle cesse dès que celui-ci quitte les lieux ou l'activité quelles qu'en soient les
raisons ou le moment.

☐ J'atteste avoir pris connaissance du fonctionnement précité et du règlement intérieur de la
Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

A....., le.....
Signature